



Conseil Général
Département du Nord

CAUE

CONSULTATION POUR LA REALISATION DE PANNEAUX D'INFORMATIONS
CAHIER DES CHARGES



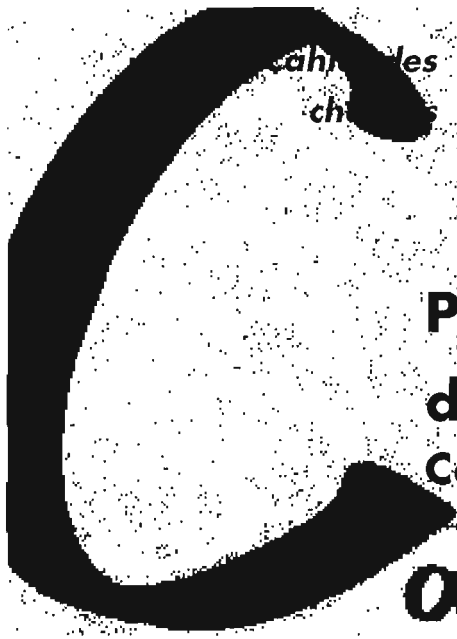
COMMUNE DE PROVILLE

CANTON DE CAMBRAI-OUEST

PARC ECOLOGIQUE URBAIN DU BOIS CHENU



Ce document a été conçu et réalisé par :
- Ahmed Rebaï, ingénieur écologue et,
- Jean-Marc Le Moing, architecte-paysagiste



**Proville :Parc Ecologique Urbain
du Bois Chenu
Cahier des Charges**

caue 59

| | |
|--|-----------|
| Une commune des potentialités | 3 |
| Le bois Chenu : contexte spatial, genèse | 5 |
| Contexte de la commande : le désir d'informer | 7 |
| La commande : les panneaux | 9 |
| Les panneaux d'entrées | 10 |
| L'équipe | 10 |
| Annexes1 | 11 |
| Annexes2 | 12 |
| Bibliographie | 18 |

Sommaire

Une commune des potentialités

Commune de 631 ha, Proville présente des potentialités non négligeables qui peuvent contribuer à son attractivité. Nous pouvons citer :

- sa proximité de Cambrai, chef lieu d'arrondissement,
- son accessibilité facilitée par les RD 29, 56, 93 et la proximité de l'autoroute A2 (Paris, Valenciennes),
- son appartenance à un grand territoire qui est celui de la "Communauté de Ville de Cambrai" et les communes de la vallée du Haut Escaut,
- Le bois Chenu, un site naturel riche, de 70 ha : niché dans la vallée.

Conscient de ses atouts, les élus de Proville mènent actuellement une réflexion à deux niveaux.

Le premier, à l'échelle du territoire, est mené en concertation avec l'ensemble des élus des communes environnantes. Cette réflexion est articulée autour :

- d'un schéma de développement de la Communauté de Ville de Cambrai,
- un pré-diagnostic en vue de l'élaboration d'un Contrat de Développement avec une étude paysagère réalisée sur l'ensemble des communes du Haut Escaut et de l'agglomération de Cambrai.

Le deuxième niveau, quant à lui, est réfléchi par rapport à l'échelle communale :

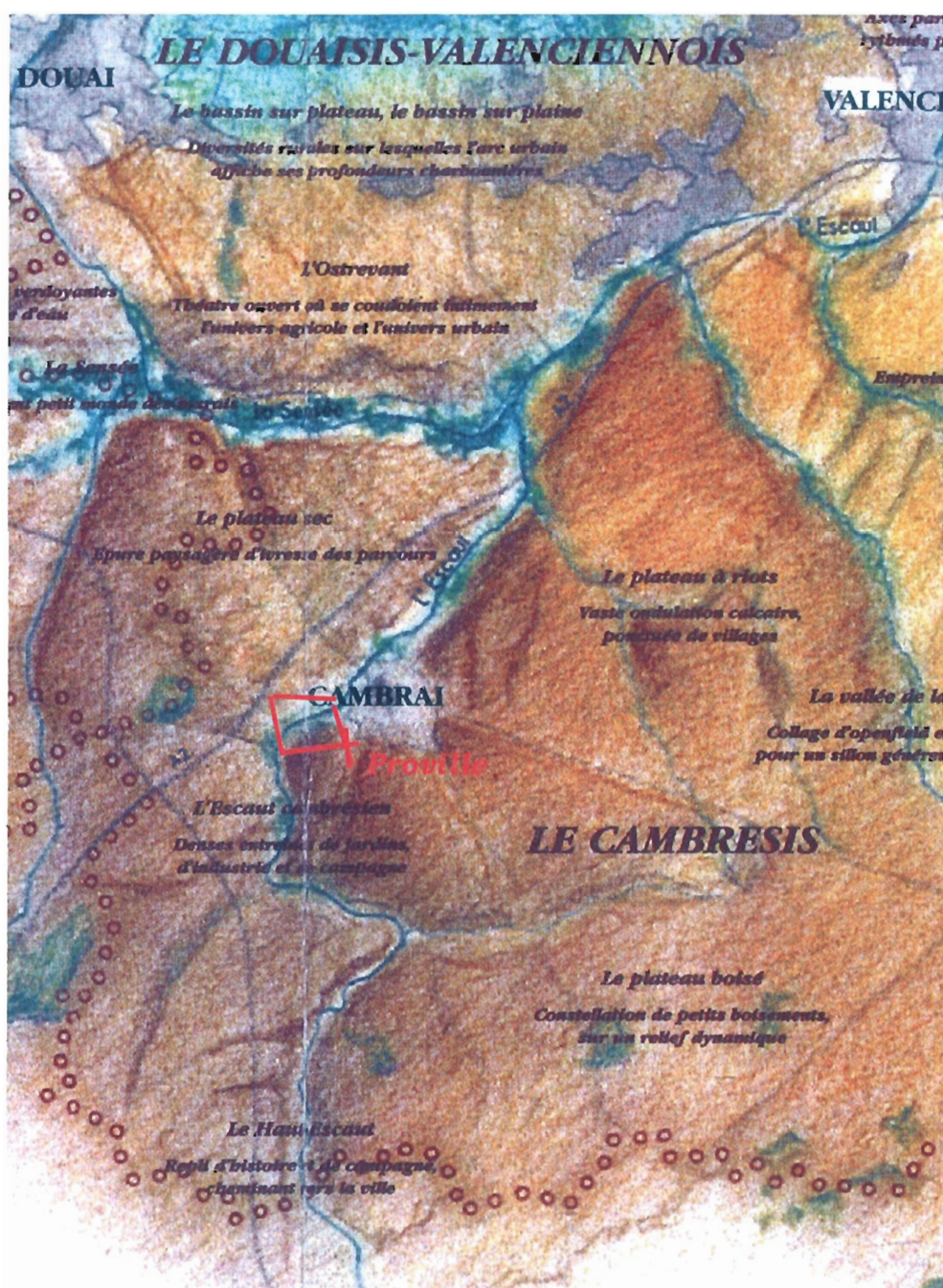
- la révision du POS,
- une étude opérationnelle dans le cadre de la politique Fond d'Amélioration de Cadre de vie initiée par le Conseil Général,
- l'aménagement du Bois Chenu avec la participation financière des collectivités dans le cadre des politiques du boisement, de la gestion des milieux et restauration de la biodiversité et de l'emploi-environnement.

Les projets que sont l'aménagement des espaces publics communaux et la réhabilitation écologique du Bois Chenu sont deux opérations qui visent essentiellement à améliorer le cadre de vie des Provillois. Si, pour le premier projet un bureau d'étude a été mandaté pour réaliser l'étude et entreprendre des actions opérationnelles. En revanche, l'ouverture au public du Bois Chenu, reste pour les élus une opération prioritaire mais dont la mise en œuvre est complexe. En effet, la création d'un sentier de découverte est une démarche qui nécessite des préalables car elle doit préciser :

- les besoins du public,
- la localisation du sentier,
- les impératifs de guidage et de signalisation,
- les aménagements à prévoir avec descriptifs techniques,
- les évaluations financières.

Si ces conditions sont nécessaires pour inscrire cette opération dans la durée, **il est demandé au bureau d'étude retenu**, dans une première phase, de concentrer ses efforts sur

- l'équipement en panneaux, ce qu'il y a à voir et le contenu de l'interprétation du sentier existant,
- les impératifs de guidage
- l'évaluation techniques et financières,
- l'axe de communication.



Localisation de Proville sur la carte des paysages

4 Proville

C.A.U.E. du Nord - Numéro du dossier : 20000035 - Date : Septembre 2000

Le Bois Chenu : contexte spatial, genèse

**Annexe n°1:
quelques cartes :**

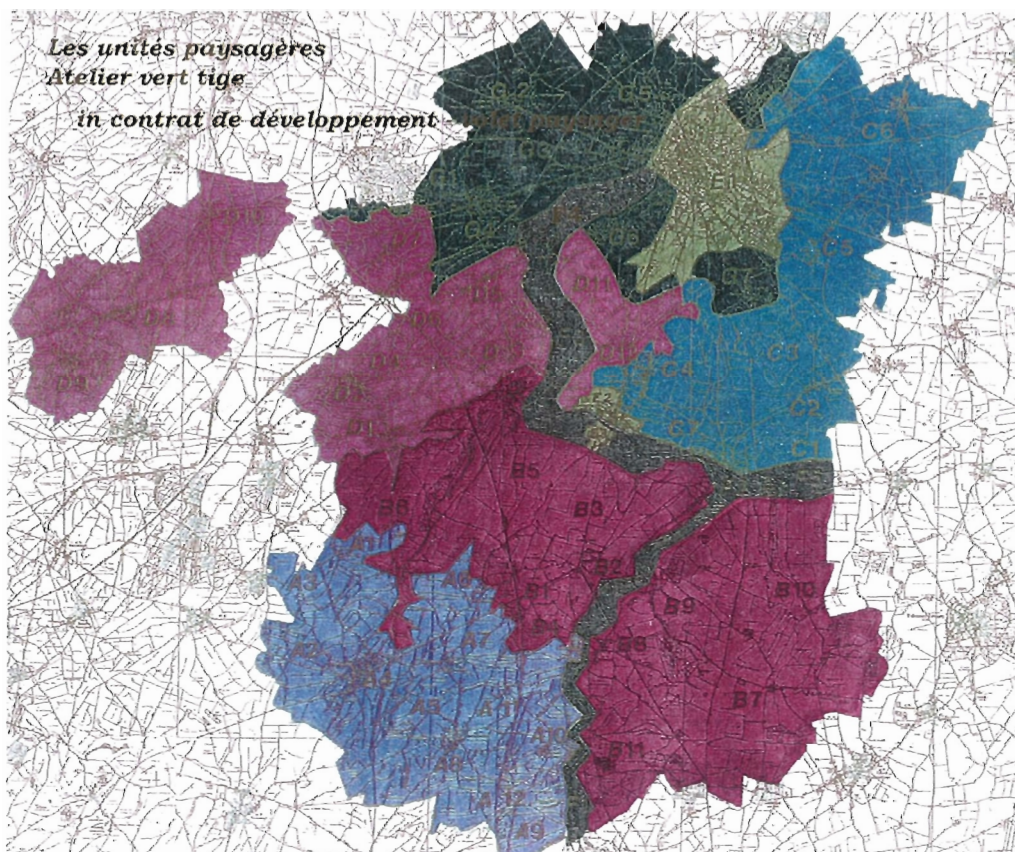
- l'eau,
- l'occupation des
sols (2planches)
in B et R Ingénierie-
2000- révision du
POS

et

- la localisation des
principaux éléments
du site,
- les unités écologi-
ques (et légende)
in plan de gestion
du bois chenu -
1997- Conservatoire
des Sites Naturels
du Nord et du Pas-
de-Calais.

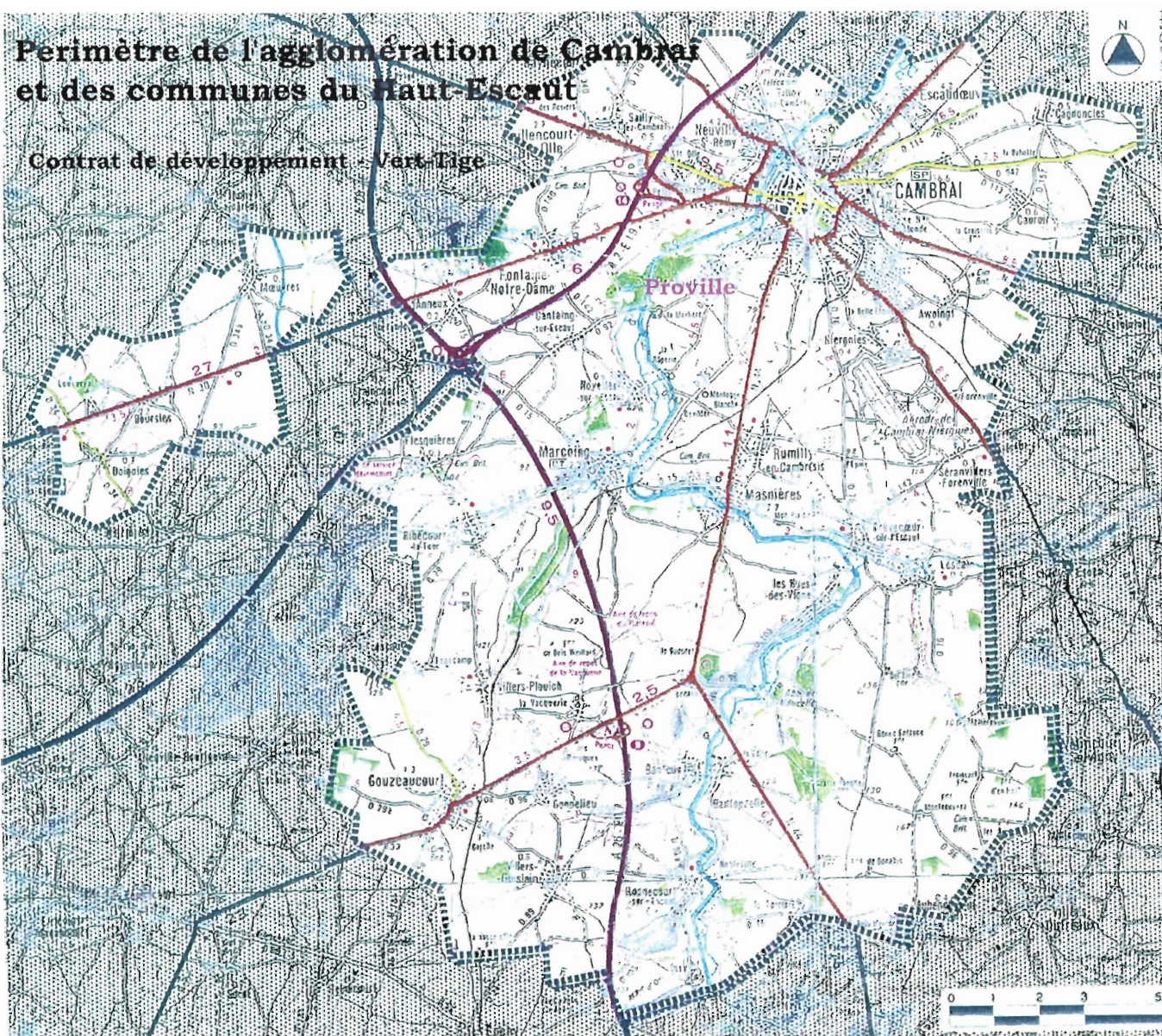
Le bois Chenu est une propriété communale de 70 hectares regroupant aujourd'hui un ensemble d'espaces situés de part et d'autre du fleuve Escaut, à proximité du canal de St Quentin.

Dans une région dominée par le paysage d'openfield, il constitue un équipement de choix à l'intérieur du dispositif paysager de l'agglomération de Cambrai. Ces terrains font partie de l'"entité paysagère de l'escaut cambrésien"(Cf. Trame-Verte - Conseil Général et CAUE - 1993) et plus particulièrement dans un secteur nommé de façon très explicite "le couloir vert de l'Escaut" (secteur f4, in volet paysager du contrat de développement -Atelier vert-tige- 1998).



Mais l'espace que l'on découvre aujourd'hui et qui représente environ 10% de la superficie communale n'a pas toujours été tel qu'il est aujourd'hui après la mise en place d'un partenariat actif et efficace qui lui permet de prétendre au titre de "Parc Ecologique Urbain".

En effet, à la fin du siècle dernier, cet espace était constitué de prairies et de parcelles de maraîchage quand Ernest Chenu, notaire, en fit l'acquisition. Il y entrepris progressivement la plantation d'arbres. La commune de Proville fit l'acquisition de ces terrains planté d'essences diverses en 1984. Mais en 1994, une coupe à blanc du boisement quasi générale est réalisée. En réaction à cette situation la nouvelle municipalité de 1995 favorise, dès 1996, l'élaboration d'un plan de gestion confié au Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais. Celui-ci a permis, entre autre chose, la replantation et la mise en place d'une équipe affectée à l'entretien et à l'accompagnement de la régénération naturelle.



6 Proville

C.A.U.E. du Nord - Numéro du dossier : 20000035 - Date : Septembre 2000

Contexte de la prestation : le désir d'informer

Comme il a déjà été dit précédemment, la ville de Proville a engagé, grâce à un large partenariat et depuis plusieurs années, un processus de valorisation du site du bois Chenu avec différents gestionnaires d'espaces naturels, forestiers et agricoles.

La municipalité souhaite, à une échéance très courte, réaliser différents panneaux d'information pour le public qui fréquente les lieux. L'objectif de ces panneaux est d'apporter une connaissance sur les valeurs environnementales et paysagères du secteur, d'informer sur ses spécificités, d'expliquer les raisons, les moyens retenus et mis en œuvre pour sa valorisation.



Le chemin Noir



La silhouette du clocher depuis l'entrée du chemin Noir

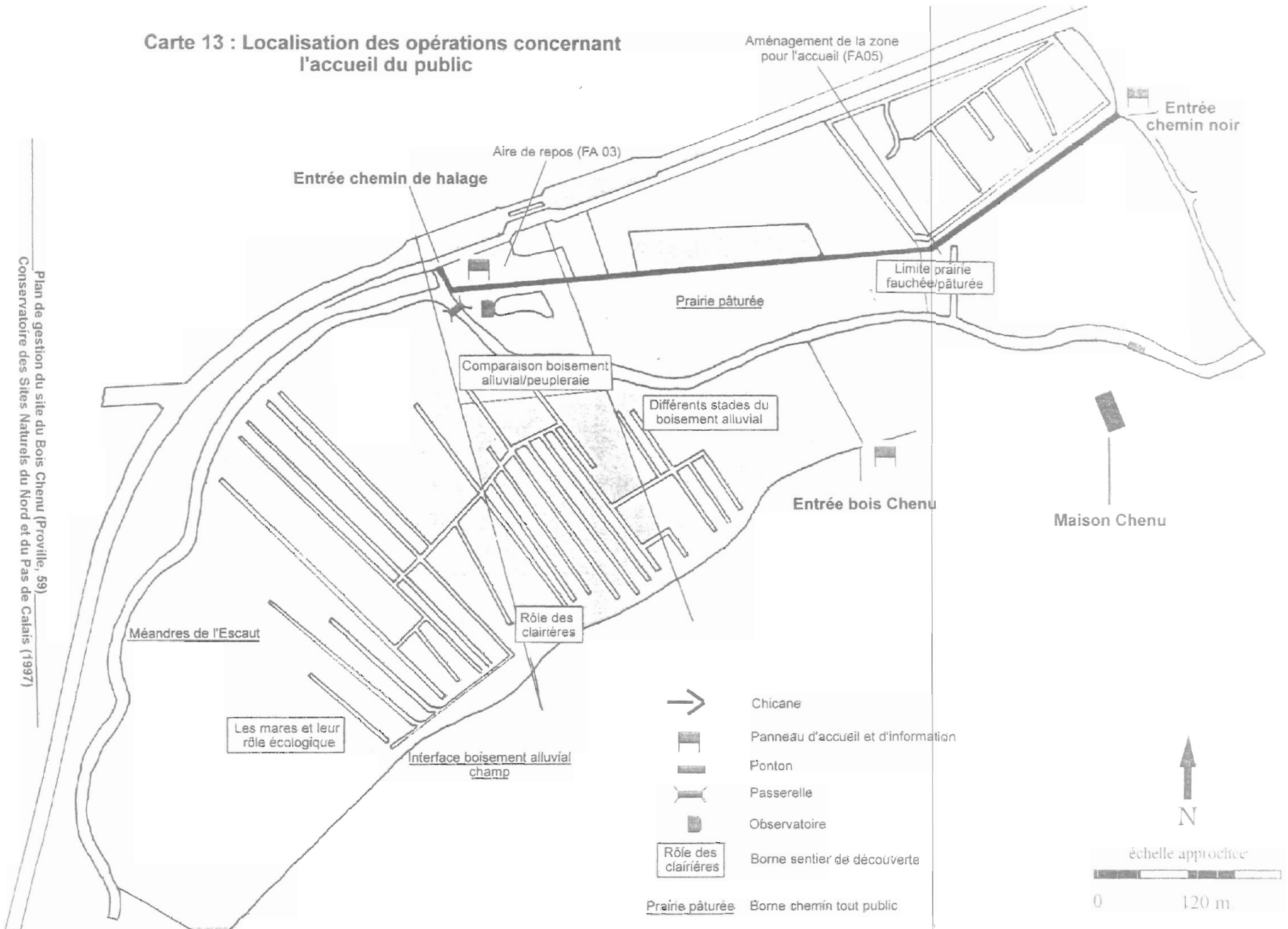
Evidemment, compte tenu des grandes potentialités du secteur, de sa richesse, des actions innovantes engagées et la spécificité (*un parc écologique urbain*) dans la région, il semble opportun de réfléchir ces panneaux comme une étape préalable d'un projet plus ambitieux à développer dans le temps dont les perspectives seraient de :

- conforter les caractères naturels et paysagers par des aménagements (*parking, aire de pique-nique et de halte, plantations d'accompagnement, diversification des ambiances, mise en valeur de vues,...*),
- améliorer la desserte et l'accessibilité (balisage interne et externe),
- réfléchir aux objectifs et moyens à mettre en place pour sensibiliser davantage encore les différents publics et faire connaître au delà de la commune,
- inscrire l'espace du Bois Chenu dans un programme plus global d'offre touristique et de rayonnement culturel avec, par exemple, le Musée des Beaux-Arts, les jardins et les monuments de Cambrai, l'abbaye de Vaucelle, l'Archéosite, le tourisme fluvial,....

Ces perspectives ne sont pas l'objet de la présente consultation.

Carte 13 : Localisation des opérations concernant l'accueil du public

Plan de gestion du site du Bois Chenu (Proville, 59)
Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais (1997)



La commande : Les 10 panneaux

L'équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée devra proposer :

- une cohérence graphique globale pour l'ensemble des différents panneaux,
- la mise en évidence pour chacun des panneaux d'un élément "saillant" de la station qui soit propice à éveiller l'intérêt et la compréhension de la notion d'écosystème et de forêt alluviale,
- un mode didactique et pédagogique pour rendre compte des actions menées par les différents partenaires (INRA, CRPF, Conservatoire des Sites, etc...) engagés sur le site.



La ligne de Saules Têtards dans la prairie humide

Après validation du "fond" et de la "forme" par la municipalité, l'équipe s'attachera à la réalisation des affiches et à l'implantation des panneaux in situ.

Les prestations seront exécutées avec des spécificités techniques telles que les affiches aient une durée d'usage de plus de 2 ans et le support du panneau plus de 5 ans.

Ces panneaux seront disposés le long de l'itinéraire. Ils mettront en évidence l'action de chacun des partenaires tout en mettant en exergue les traits dominants de chacune des "stations".

. un premier panneau rendra compte du travail mené par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) sur la rusticité du Frêne,

. 4 panneaux expliciteront l'espace cédé en bail amphytéotique au Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais :

- le premier traitera de la "Prairie de fauche",
- un second traitera de la prairie pâturée et des chevaux de trait du nord,
- un troisième explicitera les raisons de la reconstitution d'un milieu humide avec la création de la mare,
- un quatrième racontera le projet de sauvegarde de grenouilles sur une prairie humide



L'Escaut à proximité de la passerelle

. un panneau parlera de la passerelle implantée par la commune, explicitera son rôle, ses caractéristiques techniques et son utilisation comme point de vue sur le fleuve,

. un panneau rendra compte de l'expérience de valorisation forestière menée par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) qui est, par ses conseils, à l'origine de la plantation d'un boisement dit "alluvial jardiné" sur 5 hectares à majorité de Chênes et de Peupliers.

Pour l'ensemble des 10 panneaux il est attendu :

- une maquette de mise en page,
- une ligne de mobilier urbain (panneaux, pupitres,...)
- une estimation des dépenses à prévoir.

**Annexe n°2 :
textes, philosophie générale
et carto.**

Les panneaux d'entrées

Le Bois chenu est accessible au reste du territoire par trois points de passage privilégiés, constituant au final les entrées du Parc Ecologique Urbain de Proville.

Le même panneau (*hormis le plan de localisation!*) est à implanter au niveau de chacune de ces entrées. Les textes et la philosophie générale du panneau ont déjà été rédigé, corrigé et validé par la municipalité. **Il reste donc à établir seulement les éléments graphiques et d'illustration et réaliser la mise en page.**

Les équipes

Pour répondre à la consultation, l'équipe de maîtrise d'œuvre devra disposer des compétences diverses et complémentaires :

- de spatialiste,
- de connaissance des milieux naturels,
- d'une pratique avérée de la sensibilisation et de la communication environnementale,
- d'une aptitude au design (*tant en communication graphique qu'en mobilier urbain*).

Afin de pouvoir tenir les délais très courts, l'équipe devra impérativement être associée à

- un entrepreneur en photocomposition et impression de panneaux,
- un entrepreneur pour la mise en place in situ des 10 panneaux **avant le 13 Octobre 2000.**

quelques cartes :

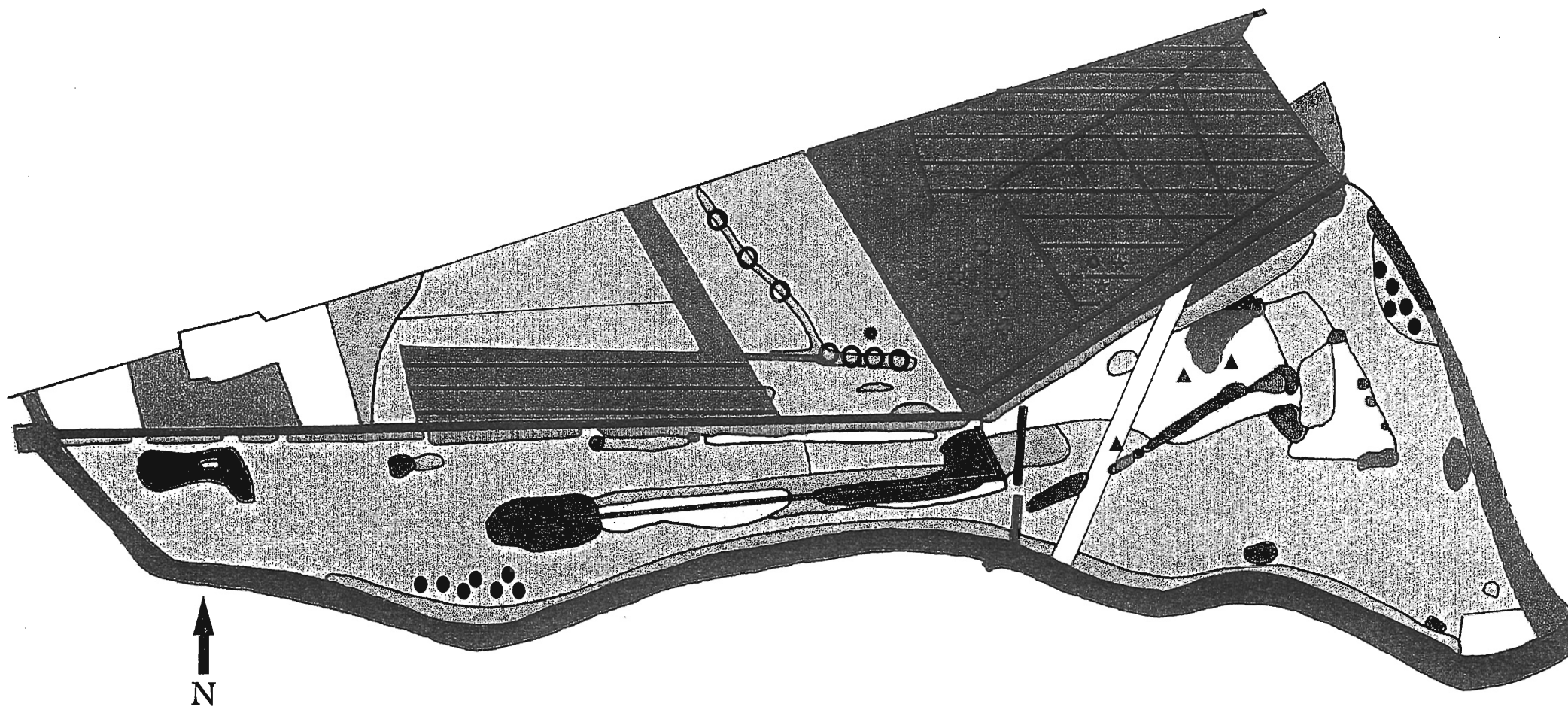
**- l'eau,
- occupation des sols (2planches)
in B et R Ingénierie-2000- revision du POS**

et

**- localisation des principaux éléments du site,
- unités écologiques (et légende)
in plan de gestion du bois chenu -1997- Conservatoire des
Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais**

Annexe n°1

Carte 6 : Unités écologiques (prairies)























échelle approchée



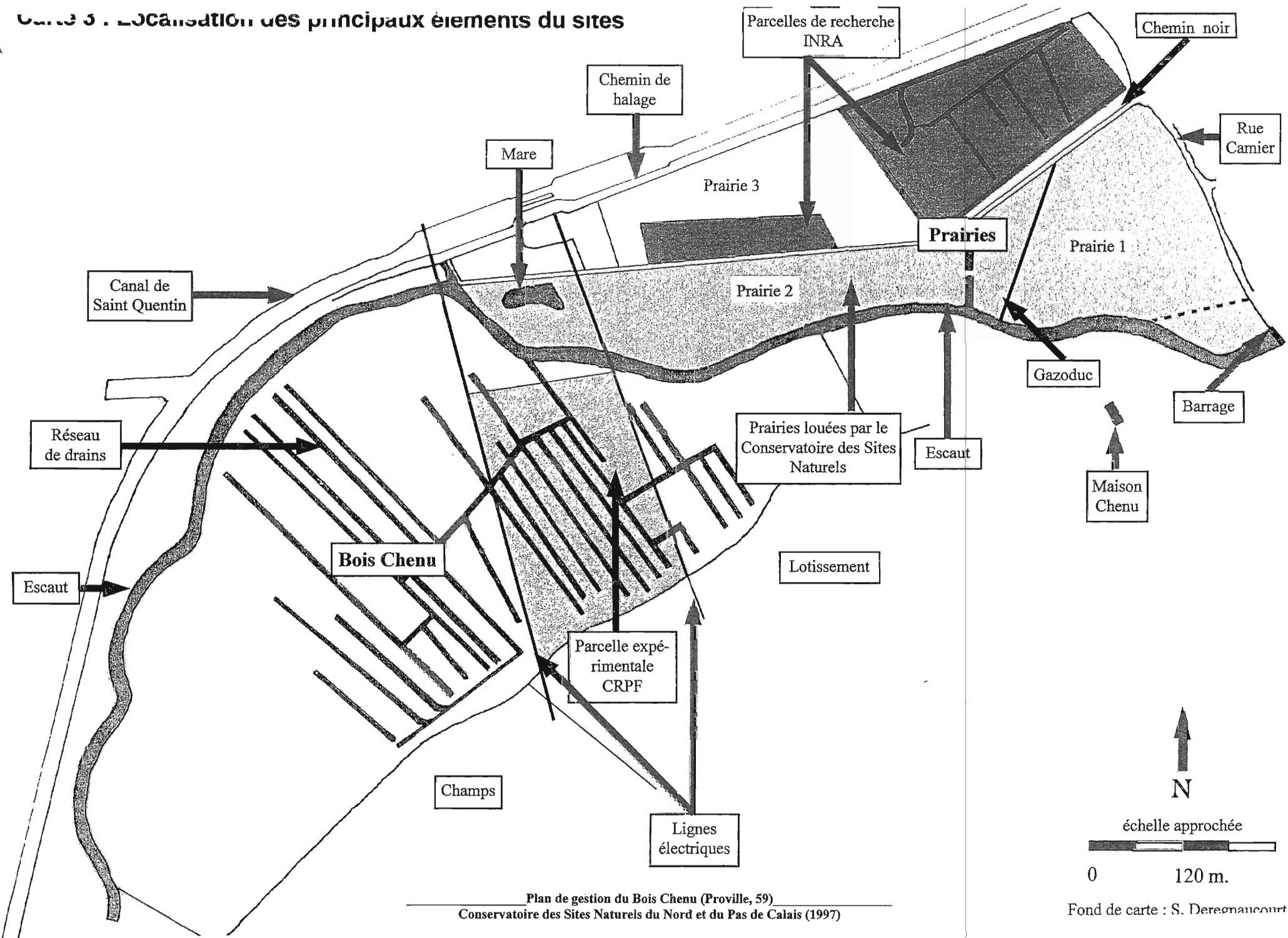
0 70 m.

Fond de carte : S. Deregnaucourt

Plan de gestion du Bois Chenu (Proville, 59)
Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais (1997)

- | | | | |
|--|---|---|---|
|  | Remblais |  | Coupe forestière |
|  | Zones rudéralisées : faciès à orties et ronces |  | Coupe forestière replantée en frênes par l'INRA |
|  | Prairies mésohygrophiles : faciès à <i>Elymus repens</i> |  | Boisement de recolonisation spontanée |
|  | Prairies hygrophiles : faciès à <i>Agrostis stolonifera</i> |  | Haie |
|  | Prairies à <i>Eleocharis palustris</i> |  | Ilôts et bandes boisés |
|  | Roselières à <i>Phragmites australis</i> |  | Saules têtards |
|  | Cariçaies |  | <i>Scirpus sylvaticus</i> |
|  | Dépressions inondées et petits drains |  | <i>Geum rivale</i> |
|  | Canal, rivière, mare et grands drains |  | <i>Achillea ptarmica</i> |
|  | Emprise du gazoduc |  | Zone à nombreux rejets de <i>Prunus padus</i> |

Carte 3 - Localisation des principaux éléments du sites



Plan de gestion du Bois Chenu (Proville, 59)
 Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais (1997)

N
 échelle approchée
 0 120 m.
 Fond de carte : S. Deremaucourt

Le panneau d'entrée au Bois Chenu

Annexe n°2

POUR UN PANNEAU D'ENTREE AU BOIS CHENU (3 ex)

« Le Parc écologique urbain du Bois Chenu »
Nature, culture, détente

Le mot du maire **TEXTE N° 1**

Présentation à l'échelle de l'agglomération **TEXTE N° 2**

- texte de présentation resituant géographiquement Proville, l'Escaut et sa vallée et l'agglomération de Cambrai

Présentation du Parc Ecologique du Bois Chenu **TEXTE N° 3**

- texte introductif sur :
 - l'histoire du site
 - intérêt du site – la richesse des milieux liés à l'eau
 - les éléments physiques
 - les données biologique et d'occupation du sol

- des actions pour une restauration du bois

- les partenaires INRA, CRPF, CRS, chevaux de trait **TEXTE N° 4**

Illustration n° 1

Photo aérienne ou carte IGN 1/25000è
(à l'échelle de l'agglomération)

Illustration n° 2

Coupe topographique et géologique
et/ou schémas de fonctionnement
très simplifié d'un milieu humide

Illustration n° 3 Bois Chenu

Plan axonométrique du site

- . point de localisation du présent panneau
- . localisation des différentes actions principales menées
- . la Commune et les Partenaires
- . itinéraires de découverte interne et externe (pdipr)

**Illustration
Cf Page 15 :
coupe topo
et géol.**

texte n° 1 **Bienvenu au Parc écologique du bois Chenu**

Un sentier de découverte conçu pour vous aider à mieux apprécier la nature, découvrir la richesse des milieux et mesurer les efforts entrepris depuis 1995 pour reconstituer cette vallée alluviale.

Notre volonté est de faire de cet espace public, unique dans l'agglomération cambrésienne, un lieu de détente privilégié, accessible à tous. Pour conserver ce cadre, il faut éviter les comportements répréhensibles. Regardez, écoutez, respirez, profitez !

Le Parc écologique du bois Chenu vous remercie de l'attachement que vous lui portez et vous souhaite bonne promenade

Texte n° 2 **Un havre de paix pour votre bien-être**

Situé au cœur de la vallée du Haut Escaut qui agrémente les grandes plaines du Cambrésis, le bois Chenu appartient au domaine public de la commune de Proville. A ce titre il est accessible à tous, provillois ou non provillois

On peut s'y promener et s'y reposer dans le calme tout en découvrant la nature.

Savez-vous que /

- le bois Chenu fait partie des "espaces humides", dont la superficie ne présente dans la région que 0,88% du territoire. C'est donc un site rare.

- L'Escaut, qui serpente à travers ce bois, est un fleuve qui traverse cinq régions et trois pays depuis sa source jusqu'à son embouchure. Axe principal de déplacement des oiseaux migrateurs, il constitue, de l'Abbaye de Vaucelles aux marais de Thun Lévêque, en passant par les bassins d'Escaudœuvres, un grand corridor biologique.

texte n°3 **Le parc écologique urbain : la genèse**

Le Bois Chenu est un espace public de 70 Hectares qui représente plus de 10 % de la surface totale de la commune de Proville!

D'un seul bois, il est devenu un parc écologique urbain par la volonté de la municipalité et grâce à un partenariat efficace.

En effet,

- à la fin du siècle dernier cet espace était constitué de prairies et de parcelles de maraîchage ;

- c'est un notaire cambrésien Ernest CHENU qui après avoir fait l'acquisition de ces terres les planta progressivement ;

- en 1984 la commune fait l'acquisition de cette de cette propriété alors plantée d'essences diverses ;

- en 1994 une coupe à blanc sauvage met à bas la plus grande partie du bois ;

- dès 1996, après l'élaboration d'un plan de gestion, le bois est en partie replanté et l'équipe affectée à son entretien permet que la régé-

nération naturelle joue, au mieux, son rôle.

Aujourd'hui, cet espace naturel et sauvage, est géré spécialement pour maintenir et même enrichir les écosystèmes de la vallée de l'Escaut.

Les faibles pentes du terrain naturel (moins de 3 mètres de dénivellation) alliées à la présence de la nappe alluviale créent en hiver des remontées d'eau très bénéfiques pour filtrer la pollution et la rendre épurée en période de sécheresse.

Les richesses et les nombreuses facettes des milieux naturels liés et adaptés à l'Escaut-rivière sont à découvrir, à seulement quelques foulées du canal et à quelques centaines de mètres du village.

Ces espaces amphibies, caractéristiques des paysages des vallées humides sont peuplés de nombreuses grenouilles. Peut-être observerez-vous aussi certaines des espèces rares de la région, telle la Benoîte des ruisseaux pour ce qui est du règne végétal, ou entendrez-vous une locustelle luciéniride chanter très discrètement ?

Texte n°4 **Une solidarité pour un aménagement durable**

Aux côtés de la commune différents partenaires œuvrent pour que votre parc survive aux générations.

Les différents aménagements réalisés vous permettront de juger du savoir-faire de ces intervenants.

1. L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) a planté des frênes qui, au même titre que les aulnes, sont des arbres grands consommateurs d'eau.

7. Le Centre Régional de la Production Forestière (CRPF) a procédé à des plantations de peupliers et de chênes afin que soit constitué un boisement alluvial jardiné sur 5 hectares.

6. La commune, maître d'ouvrage de cette réhabilitation, a réalisé une passerelle qui s'intègre dans le cadre naturel. Celle-ci permet aux promeneurs d'observer la rivière, de découvrir la végétation des berges (ripisylve) et les différents paysages.

2 à 5. Le Conservateur Régional des Sites, à qui a été concédé un bail emphytéotique, s'intéresse à la gestion différenciée des prairies :

- prairie fauchée
- prairie pâturée (présence de chevaux "Trait du Nord")
- reconstitution d'un milieu humide avec création d'une mare
- sauvegarde de grenouilles sur une prairie humide.

La présence de nombreux fossés, qu'il vous est demandé d'éviter, témoigne du niveau de la nappe qui affleure le sol.

Si vous êtes attentif, la Nature vous révélera une multitude de secrets car "La Nature parle à ceux qui savent l'écouter".

I.N.R.A. Institut National de Recherche Agronomique (1).

Les travaux menés concernent l'essai à la résistance au froid du frêne.

Plantées en accompagnement des aulnes ces arbres sont bien adaptés à l'humidité du sol.

Conservatoire Régional des sites.(2, 3, 4, 5)

Il s'intéresse à la gestion différenciée des prairies ;

- prairie fauchées (1 fois par an)
- prairie pâturée (chevaux du trait du Nord et vaches Casta)
- reconstitution d'un milieu humide avec la création d'une mare
- sauvegarde de la grenouille sur une prairie humide

C.R.P.F.Centre Régional de la Production Forestière (7)

Les plantations de peupliers en mélange avec les chênes et les frênes ont pour objectif la reconstitution d'un boisement aluvial jardiné. La présence de nombreux fossés sont les témoins visible du niveau d'eau de la nappe.

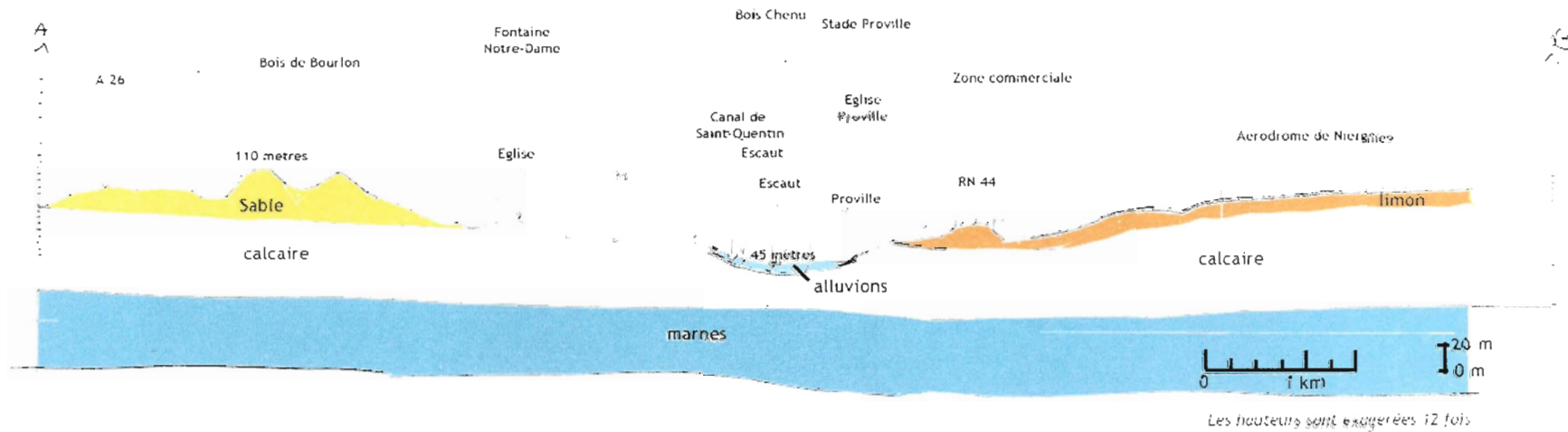
La Commune (6)

Réalisation d'une passerelle, qui tout en franchissant le fleuve, vous permet de découvrir la végétation des berges (ripisylve) et les différents paysages.

Si vous êtes attentif la nature vous révélera une multitude de secrets.

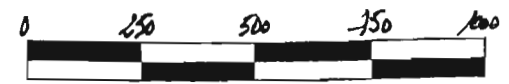
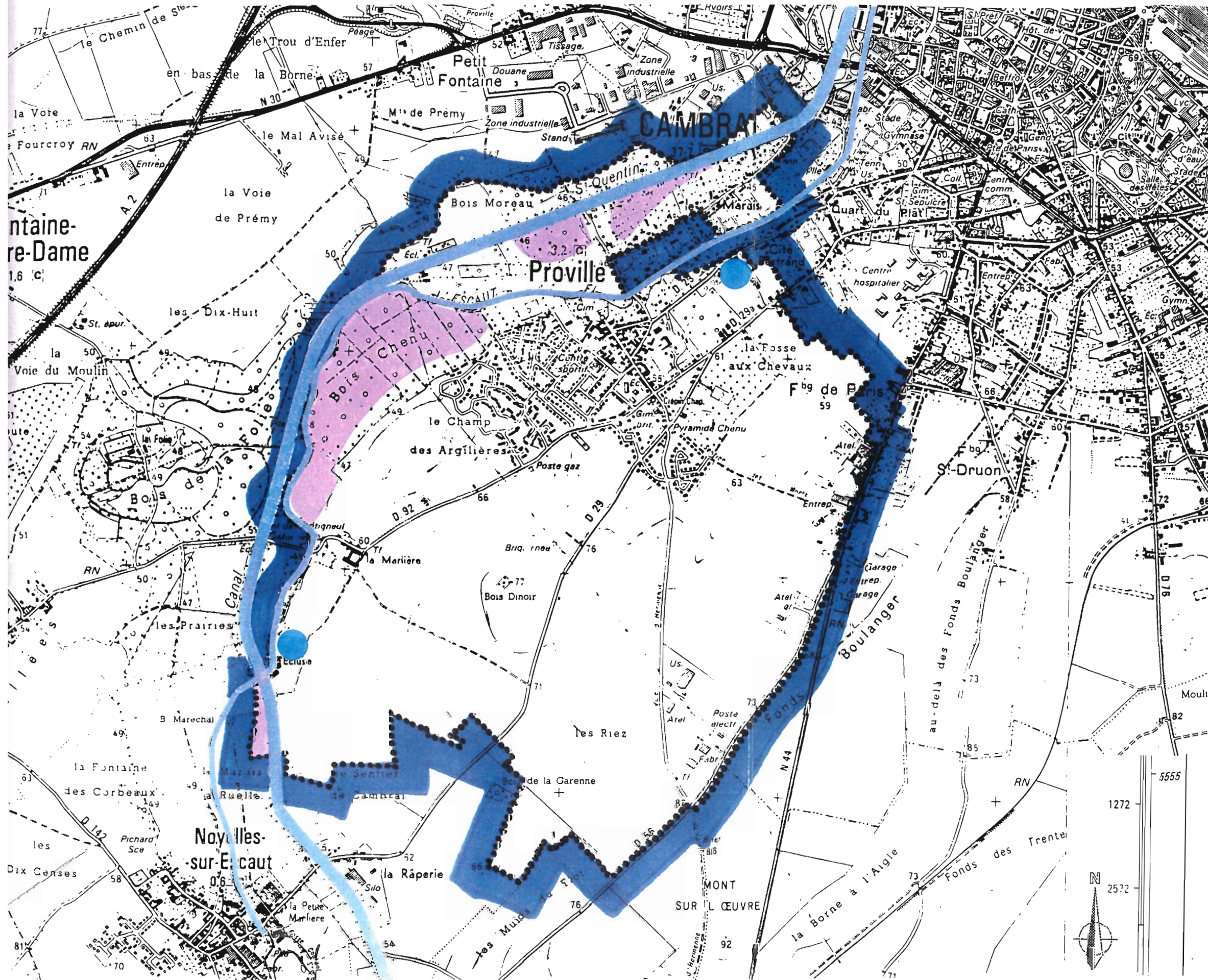
"La nature parle à ceux qui savent l'écouter"

Illustration texte n°2 Profil topo et géol.







COMMUNE DE PROVILLE

L'eau



Légende

-  Station de pompage
-  Canal de Saint-Quentin
-  L'Escaut
-  Zones humides

COMMUNE DE PROVILLE
Occupation du sol



COMMUNE DE PROVILLE
Occupation du sol



LEGENDE

| | |
|----------------------|---------------------------|
| [Light Blue] | Logements |
| [Light Green] | Dépendances |
| [Light Yellow] | Bâtiments, Equipements pt |
| [Light Purple] | Commerces, services |
| [Light Orange] | Professionnels libéraux |
| [Light Red] | Activités |
| [Light Brown] | Firmes |
| [Light Blue-Green] | Cours, espaces publics |
| [Light Green] | Champs, pâtures |
| [Light Yellow-Green] | Espaces boisés |
| [Light Brown] | Pistes |